

Émerainville, le 12 décembre 2023

Madame, Monsieur,  
Les Membres du Conseil Municipal,

Réf. : AK/LP/MLB : 12.138

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un Conseil Municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le :

**MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2023  
À 19 HEURES 30**

**ORDRE DU JOUR :**

**Administration générale:**

- Tableau des décisions du Maire,
- Approbation du procès-verbal du 4 décembre 2023,
- Délégation de pouvoir au Maire en vertu de l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Modification du point 4 relatif au règlement des marchés publics.

**Education :**

- Avis sur la fusion administrative de l'école maternelle et de l'école élémentaire Lavoisier.

**Finances :**

- Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables,
- Autorisation d'ouverture de crédits pour les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024,

**Ressources humaines:**

- Mandatement du centre de gestion de seine et marne pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance des risques statutaires.

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire,



Alain KELYOR

